

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 22-sept.-2009

Date de révision 23-août-2023

Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit 3-Hydroxy-2-methylpyridine

Cat No. : BTB09012ZZ; BTB09012R3

No. CAS 1121-25-1

Synonymes 2-Methyl-3-pyridinol; 3-Hydroxy-2-picoline

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific

112 Colonnade Road,
Ottawa, ON K2E 7L6,
Thermo Fisher Scientific
One Reagent Lane
Fair Lawn, NJ 07410

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Coxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3 unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Poussières combustibles Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée Provoque des lésions oculaires graves Peut irriter les voies respiratoires



Conseils de prudence

Prévention

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids		
2-Methylpyridin-3-ol	1121-25-1	99		

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux. Si la victime ne respire pas, administrer

la respiration artificielle.

Ingestion NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus

importants

ts les plus Cause des brûlures des yeux. Cause de graves lésions oculaires.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Chemical foam.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Méthode -Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Une poussière fine dans l'air peut s'enflammer.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	1	0	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Eviter tout contact avec l'eau.

7. Manutention et stockage

Manutention

S'assurer une ventilation adéquate. Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Entreposage.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de

l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants	l
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les	l
Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement	l
Caoutchouc naturel				l
PVC				l

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé : Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Odeur

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

État physiqueAspect

Poudre Solide
Beige

Seuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponiblepHAucun renseignement disponiblePoint/intervalle de fusion167 - 171 °C / 332.6 - 339.8 °FPoint/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponible

Point d'éclair
Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation
Aucun renseignement disponible
Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Inflammabilité (solide, gaz)

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponible

3-Hydroxy-2-methylpyridine

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Densité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Solubilité Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition

Viscosité Non applicable Formule moléculaire C6 H7 N O Masse moléculaire 109.13

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun renseignement disponible.

Irritation Risque de lésions oculaires graves Irritant pour les voies respiratoires et la peau

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
2-Methylpyridin-3-ol	1121-25-1	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. Tératogénicité

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

3-Hydroxy-2-methylpyridine

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
2-Methylpyridin-3-ol	1121-25-1	-	-	ı	•	214-327-3	-	ī

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
2-Methylpyridin-3-ol	1121-25-1	-	-	Х	Х	Х	-	Х	-

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Non applicable

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

	Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Ι	2-Methylpyridin-3-ol	1121-25-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
-						
	Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

1121-25-1

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Non applicable

 Date de préparation
 22-sept.-2009

 Date de révision
 23-août-2023

 Date d'impression
 23-août-2023

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

sécurité

Non applicable

Non applicable

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

2-Methylpyridin-3-ol

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité